

En Marche !

Thibaut Guilluy

Candidat(e) En Marche ! aux élections législatives
4ème circonscription du Pas-de-Calais

A l'attention de Monsieur le Président MOITEL

Association ADCMBA

Etaples sur Mer, le 6 juin 2017

Objet : Réponse à la lettre de M Daniel MOITEL, Président de l'Association de défense contre la mer

Monsieur le Président,

Candidat investi par le mouvement En Marche ! dans la 4ème circonscription du Pas-de-Calais aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains, j'ai bien pris connaissance de la lettre que vous m'avez adressée concernant l'érosion rapide du traie de côte en baie d'Authie et notamment sur la zone du bois de sapin de Groffliers et les conséquences catastrophiques qu'aurait une tempête qui pourrait submerger le restant de digue et inonder les habitations de Groffliers.

Notre échange avec Monsieur Cornu et Madame Vanderzype ont permis d'avoir une meilleure connaissance du sujet et nous vous en remercions. Nous avons bien noté que le PAPI avait pu être conduit ces dernières années et que celui-ci avait été finalisé et les crédits de financement nécessaires à sa mise en œuvre obtenus.

Cela étant dit, vous nous avez alerté sur la gestion du risque de submersion imminent à mettre en regard des délais de mise en œuvre du PAPI probablement très longs et inconnus à ce jour. Par ailleurs, le PAPI si il traite correctement la question du risque de submersion, ne permet pas selon vous de traiter correctement la question de l'érosion.

Au vue de ces éléments, j'ai donc noté les 3 demandes suivantes :

- le rétablissement du comité réunissant l'ensemble des parties prenantes y compris l'ADCMBA permettant d'assurer une concertation régulière, une information transparente et une communication fluide quand à l'avancée de ce dossier.
- La mise en œuvre dans les délais les plus rapides d'une opération de renforcement du cordon dunaire permettant d'assurer la protection de la zone le temps du déploiement des actions listées au PAPI.
- L'étude avec les autorités compétentes de l'agenda de réalisation des mesures PAPI et le cas échéant la possibilité d'envisager une mesure législative permettant de simplifier et réduire drastiquement les délais

Élections législatives des 11 et 18 juin – Lettre ouverte sur les questions environnementales

réglementaires de mise en œuvre des opérations et travaux associés au Plan.

En tant que député, si je suis élu, je m'engage à favoriser ce dialogue entre les parties prenantes au dossier et travailler à vos côtés à ce que ces mesures puissent être conduites de façon la plus efficace possible afin d'assurer la protection des zones à risque.

Restant à votre disposition pour continuer ce travail et ces échanges je vous prie d'agréer, Mr le Président, l'expression de mes salutations les plus dévouées.

Thibaut Guilluy

Candidat à la Députation

En Marche !